AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-3-72 290189

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel
25 francs

N° I38 - MARS 1972

CULTURES MARAICHERES

-:-:-:-:-:-:-:-:-

BOTRYTIS DU FRAISIER -

En raison des conditions climatiques actuelles et des prévisions pessimistes pour les mois de mars et d'avril caractérisées par une pluviométrie très importante et des températures relativement élevées une attention toute particulière doit être apportée au Botrytis du fraisier.

Il importera de traiter tôt, dès la sortie des hampes florales, avant l'apparition des premières fleurs pour éviter que la maladie ne s'installe et oblige à de nombreux traitements, d'autant moins souhaitables qu'ils sont le plus souvent effectués à l'approche de la maturité des fraises.

Les traitements préventifs exécutés dès la sortie des hampes florales, en pleine floraison et à l'apparition des premiers fruits ont une importance capitale dans l'évolution ultérieure du Botrytis.

Les traitements tardifs à l'approche de la maturité, outre qu'ils peuvent tacher les fruits peu avant la cueillette, n'ont qu'une efficacité limitée. Par ailleurs les délais d'emploi de certains fongicides ou les risques de résidus sur les fruits peuvent en interdire leur exécution.

Nous signalerons que, dans le cas où les précipitations deviendraient insuffisantes, les irrigations par aspersions concourent au développement de la maladie, et ce, d'autant plus que les variétés y sont sensibles. L'azote indispensable à une belle production est un élément favorisant le Botrytis.

Les fongicides recommandés contre le Botrytis du fraisier sont les suivants (doses de matière active à l'hectare pour I500 l de pulvérisation/ha environ).

Le Thirame 3200 grs, le Captane 2000 grs, la Dichlofluanide I250 grs, le Folpel 2000 grs, le Captafol 300 grs, le Bénomyl 300 grs, le Methylthiophanate 700 grs.

La Dichlofluanide devra être employée avec prudence ; elle peut occasionner des phénomènes de phytotoxicité sur fraisiers cultivés sous abris plastiques.

Contre les Pucerons et acariens on pourra ajouter à la bouillie fongicide un produit efficace contre ces deux parasites ou un acaricide spécifique plus un aphicide (autorisés en cultures maraîchères).

La pulvérisation devra être soignée et suffisante en volume pour bien mouiller le coeur des plantes.

TEIGNE DU POIREAU -

Les chenilles de la Teigne du poireau manifestent une activité importante pour la saison du fait de températures relativement élevées.

.../...

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx

Les traitements doivent donc être repris en utilisant un organo-phosphoré autorisé en culture maraîchère ou du Carbaryl.

Les insecticides suivants, aux doses indiquées en grammes de M.A./hl, ont assuré, au cours d'essais en I97I, une protection suffisante à la cadence de I4 jours :

- Azinphos (40) - Carbaryl (75) - Chlorfenvinphos (40) - Phosalone (60) - Méthidathion (30)

Pulvériser abondamment pour bien mouiller le feuillage et faire pénétrer la bouillie au coeur de ce dernier.

Respecter les délais d'utilisation de ces insecticides en période de récolte.

P. CHRESTIAN

SCOLYTES - XYLEBORES

A la suite des précipitations très abondantes qui ont été à peu près généralisées sur l'ensemble de la Circonscription on observera probablement des cas d'asphyxie des arbres fruitiers. Les arbres victimes de tels accidents seront les végétaux les plus recherchés par les Xylébores et les scolytes.

Ces insectes entreront en activité aussitôt qu'un relèvement de la température se manifestera de façon permanente (lorsque la température sous abri dépassera I8° C pendant trois jours consécutifs).

Dans toutes les situations où des attaques de ces ravageurs du bois sont à redouter , pulvériser soit du Lindane (25 g MA) soit du Parathion (50 g MA).

L.L.TROUILLON

L'Inspecteur : P. BERVILLE

Tirage du I4 mars I972 - 2.600 exemplaires

Précédent bulletin n° I37 (2° supplément) pour régions I,2,8,9,16,I2,I3,I4,I8,I9 seulement